

## Tribunes publiées dans le Journal n°91



Karim Boumedjane  
Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Ça y est, le conseil municipal, réuni en séance le 27 septembre dernier, a donné son feu vert pour le choix d'un délégataire qui assurera la gestion et la programmation du nouveau théâtre du Blanc-Mesnil. Comme vous le savez, ce théâtre est en pleine transformation. Nous sommes en train d'en agrandir la capacité afin d'être en mesure d'attirer des artistes remarquables et populaires. Ce délégataire, le groupe Soumère, a déjà largement fait ses preuves dans de nombreuses communes qui offrent aujourd'hui à leur public des spectacles d'une très grande qualité. Pour vous en faire une idée plus précise, allez voir du côté de l'Opéra de Massy, du théâtre de Longjumeau ou encore du côté des théâtres du Val d'Hyères, vous aurez un aperçu général de ce que vous pourrez attendre de votre nouveau théâtre. Le tout avec une subvention d'équilibre réduite de moitié par rapport à ce que la Ville versait à l'époque du Forum culturel.

Surtout, nous avons souhaité, avec le maire Thierry Meignen, proposer des tarifs préférentiels aux Blanc-Mesnilois, qui seront également prioritaires dans la réservation de certains spectacles. Dès le mois de janvier 2019, nous aurons ainsi le plaisir de vous accueillir dans ce théâtre flambant neuf. Il n'y avait guère que l'opposition ce soir-là pour s'opposer à cette délégation de service public. Paradoxe : après nous avoir reproché d'avoir repris la gestion directe du théâtre qu'ils avaient eux-mêmes externalisée, ils nous reprochent aujourd'hui d'en déléguer la programmation. En votant contre le choix du nouveau délégataire, ils veulent priver les Blanc-Mesnilois d'une programmation qu'ils sont nombreux à attendre et à espérer.



Jean-Yves Souben  
« Vert et Ouvert »

Président du groupe Vert et Ouvert

L'écologie, c'est le respect de la Nature mais aussi et surtout celui de l'Homme dans son milieu. Interlogement 93\* qui gère le 115 pousse un nouveau cri d'alarme, largement repris dans les médias : celui des « bébés sans abri ». Des femmes se retrouvent à la rue avec leurs nourrissons faute d'hébergement. Elles ne disposent alors ni de lait, ni de couches, ni de vêtements pour leur enfant. Les conditions de vie de ces femmes, souvent combinées avec l'absence de suivi médical au cours de la grossesse ont de lourdes conséquences sanitaires : naissances prématurées, césariennes, faible poids de l'enfant à la naissance. Le plan pauvreté présenté par le président Macron nous semble bien loin de la réalité de terrain. Seule une volonté forte au niveau national, régional, communal pourrait venir à bout de ce scandale. Des lieux d'accueil associatifs ou privés existent sur notre commune. C'est le cas du dispensaire St Charles, propriété de la Croix rouge dans le nord et de la clinique Galliéni dans le sud qui tombent en ruine. Leurs propriétaires respectifs espèrent peut-être faire une opération immobilière juteuse. Le maire qui dit lutter contre l'habitat indigne pourrait exiger de ces propriétaires la réhabilitation de ces locaux afin d'accueillir ces bébés et leurs mamans. Mais suite à ses déclarations sur « les enfants du 115 » ce n'est à priori pas ces nouveaux habitants qu'il souhaite voir arriver !

Au 21<sup>e</sup> siècle, la rue comme lieu de vie, on a vu mieux pour accueillir un enfant dans ce monde.

\*communiqué de presse du 4 septembre



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

La rentrée au lycée Mozart ne s'effectue pas dans de bonnes conditions. Nous saluons l'engagement de la communauté éducative qui fait face aux nombreux dysfonctionnements que connaît ce lycée. Les mobilisations des enseignant-e-s et des élèves sont légitimes. Le bon sens impose d'y répondre rapidement afin que les conditions d'enseignement et d'étude soient à la hauteur de l'enjeu d'une éducation de qualité des jeunes Blanc-Mesnilois-es. Problèmes de chauffage, travaux non réalisés, bâtiments préfabriqués promis par la Région mais non opérationnels à cette rentrée, emplois du temps perturbés du fait du nombre important d'élèves au regard des capacités d'accueil... etc. Les moyens matériels et humains, tant ceux de la Région que de l'Education Nationale, sont insuffisants.

Une région qui, malgré les effets d'annonce, reste sourde aux doléances des professeurs et des élèves. Une surdité renforcée par l'absence quasi systématique du maire, également conseiller régional et représentant de la région au conseil d'administration du lycée.

De longue date les municipalités précédentes avaient réservé des terrains mitoyens du lycée en vue de la construction d'équipements sportifs et d'agrandissement du lycée. Sur ces terrains, la municipalité actuelle a préféré faire la part belle à la promotion immobilière et y construire des centaines de logements. Un exemple supplémentaire d'un bétonnage à outrance de la ville qui va à l'encontre de l'intérêt des Blanc-Mesnilois-es.